



PLONGEON

Commission plongeon réunie le 29 octobre 2018

Présents : - Sylvie CAILLET - Jean-Luc MANAUDOU –Thierry PARDIN - LEMOINE Nadine - Anne BERTHIER -

Excusés : Natacha TRAVERT – Jean-Marie PACCOUD - Maxime USCLAT – **Karine BIZOT - Isabelle COQUET - Frédéric PAROT** –

CTS excusés : Céline ROUSTY –Philippe CARRIER -

La responsable de la commission déplore le désistement de 3 personnes à la dernière minute alors qu'un doodle avait été mis en place. Le LPC n'était pas représenté, c'est bien dommage ...

1. Championnats d'hiver de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes les 15 et 16 décembre 2018 :

- a. **Au vu des effectifs, le championnat de ligue devrait se dérouler sur une seule journée, le samedi 15 décembre 2018 de 7h30 à 18h00.**
- LPC : 20 plongeurs + ? ENF
 - USOL : 10 plongeurs + 0 ENF3
 - CNB : Aucun, quelques plongeurs ont commencé en septembre, il faudra qu'ils passent leur ENF avant d'aller en compétition.

b. Autres clubs susceptibles de s'inscrire ? Albi ? Nice ?

c. Pensez à respecter les dates d'engagement pour que le club responsable de la préparation de la compétition USOL cette fois-ci : thierrypardin@yahoo.fr

d. **Recyclage DIVERECORDER** : Lundi 10 décembre à 19h00
au bureau de L'USOL
5 rue de la déserte
69670 VAUGNERAY

Envoyer un mail à Natacha TRAVERS : natachatravert@yahoo.fr
et Nadine LEMOINE : nlem26bab@gmail.com

Il est demandé aux clubs de prévoir une date pour effectuer un recyclage avant les championnats d'été.

2. Commission Accès vers le Haut Niveau :

Dans le cadre de la politique d'accompagnement des clubs, la commission « Accès vers le haut niveau" dispose d'un budget apporté par la "commission partenariat".

La date butoir pour déposer les dossiers est le 30 novembre 2018.

3. Projet régional

a. Participer à la politique de formation de l'ERFAN.

- ✓ **Objectif 1: Former tous les intervenants des activités de la natation en région Auvergne-Rhône-Alpes,**
 - **Rappel :**
 - **L'évaluateur ENF3**
 - **BNSSA**
 - Le **BF1** ou la réalisation d'une **performance** de niveau régional sont des prérequis nécessaires pour pouvoir s'inscrire au MSN.
 - **Former des MSN :** Garder en tête que les connaissances des entraîneurs de plongeon peuvent enrichir et compléter la formation des entraîneurs de natation. Il est tout à fait envisageable de travailler à temps partiel sur un poste d'entraîneur de l'école de natation et de s'aventurer sur un temps partiel en école de plongeon...
 - **INFAN** Formation continue des éducateurs de plongeon : quatre regroupements organisés entre janvier et mai 2018, vous permettant d'acquérir les compétences nécessaires à l'entraînement jusqu'au niveau régional, et ainsi d'obtenir une partie du diplôme de Moniteur Sportif de Natation.
 - **Point sur la situation de Nicolas LEMOINE** qui a validé son MSN en juin et qui poursuit sa formation BP JEPS AAN sur LYON. Il travaille à L'USOL (Contrat aidé : 1040 heures) et il intervient également le mercredi auprès du LPC (convention).
- ✓ **Objectif 2 : Créer les conditions d'un partage des mêmes valeurs pédagogiques et techniques dans tous les clubs FFN de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.**
 - **2017-2018 :** La diffusion des « PLOUF » comme outil pédagogique pour enseigner le plongeon dans le cadre des écoles de plongeon, a été effective dans le cadre du MSN.
- ✓ **Objectif 3 : Faire de la Formation initiale et continue l'un des axes majeurs du développement de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes.**

b. Élever le niveau et la qualité des pratiques dans la Ligue

- ✓ **Permettre à chaque licencié d'atteindre son plus haut niveau personnel**
 - **2018-2019 :** Nécessité de prévoir plusieurs petits stages pour pallier aux fermetures des piscines à partir du 1^{er} juin. La piscine de BOURG pourrait accueillir les plongeurs.

- **CNAHN** : De nombreuses réunions et démarches ont été entreprises pour accompagner le LPC dans la mise en place d'un **Centre d'Accession Sportif de Haut Niveau Plongeon** sur Lyon mais le projet n'a pu aboutir.

Ce projet est-il toujours d'actualité pour la saison 2018-2019 ?

La concertation avec tous les interlocuteurs impliqués dans ce projet sera nécessaire si le LPC envisage le concrétiser.

L'absence des interlocuteurs principaux, Fred PAROT et Karine BIZOT ne permettent pas d'avancer et de répondre aux questions que l'on se pose.

Le plongeon se meurt... La fédération en est-elle consciente ? Qu'envisage-t-elle faire ?

c. Devenir un département citoyen et engagé.

« J'apprends à nager » : La mise en place du j'apprends à nager peut être un moyen pour les clubs, d'obtenir un financement auprès du CNDP (de l'ordre de 1000 € par session l'an passé). Une approche du j'apprends à plonger pourrait être envisagée en complément (détection).

4. Budget prévisionnel 2018.2019

DATE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES	TOTAL
Dans l'ordre de priorité				
	1 stage développement à l'étranger et / ou plusieurs mini-stages	-2750,00 €		
	Médailles	-350,00 €		
	Commissions	-150 €		
	Repas officiels	-350,00 €		
	Aide apportée par la LIGUE		2200,00 €	
	Licences (part régionale)		800,00 €	
	Engagements		600,00 €	
	TOTAL :	3600 €	3600 €	0 €

5. Piscines :

- Karin BIZOT a indiqué que la piscine allait fermer ses portes en Juin, Juillet et Août 2019 et 2020.
- La piscine de l'USOL fermerait le 31 mai pour 1 an et demi... Mais des difficultés résident et le projet reste incertain.



6. Commission fédérale :

a. Calendrier :

- ✓ **Championnats de France d'hiver** (Jeunes et Elite), du 8 au 10 février 2019 à **Strasbourg** ?
- ✓ **Championnats de France d'été** (Jeunes et Elite), **dates et lieu à définir**.
- ✓ Les **Championnats de France des Maîtres** se tiendront à une date et dans un lieu qui restent à déterminer.

b. Juges :

Une formation de juges régionaux et nationaux est programmée (avec l'INFAN) les 17 et 18 novembre 2018 à l'INSEP. Les inscriptions sont en cours.

c. Entraîneurs :

Une **formation continue** d'entraîneurs « de base », dans le cadre du MSN (Moniteur Sportif de Natation) est programmée sous la forme de quatre modules se déroulant sur quatre week-ends entre janvier et mai 2019.

Les inscriptions sont à me retourner **avant le lundi 07 janvier 2019**.

Un flyer est en ligne sur le site de la ligue.

d. Complexe Aquatique Olympique des JO de Paris 2024.

- ✓ la pérennité de la fosse à plongeon (désormais acquise),
- ✓ l'aménagement de l'aire d'entraînement « à sec »,
- ✓ l'installation du Pôle France de plongeon,

Le « fond mobile », sera intégré dans une partie du bassin de 50 mètres plutôt que dans la fosse à plongeon comme initialement envisagé.

e. Situation du plongeon à Strasbourg.

A ce jour, le PC Strasbourg a suspendu ses activités et ne s'est pas ré-affilié pour la saison 2018-2019.

Quant au Team Strasbourg Plongeon, il est actuellement en veille, sans activité.



Prochaine commission plongeon : date à définir par le biais d'un doodle.